

Association « Robinson fait son panier »



**Distribution** 6 rue Fernand Laguide  
91100 Corbeil- Essonnes  
**Référente contrat : Nicole Méresse**  
[nmeresse@free.fr](mailto:nmeresse@free.fr) 06 23 90 12 85

## CONTRAT PAIN 2024/2025

### Entre l'adhérent

<b>Nom :</b> _____	<b>Prénom :</b> _____
Adresse : _____	
Code postal : _____	Ville _____
Tél _____	
E-mail en majuscule _____	@ _____

### Et l'artisan boulanger

Mickaël QUISSAC Artisan traiteur 2 bis avenue de la gare 77310 Ponthierry Affiliée au réseau AMAP IDF @ : <a href="mailto:mickael.quissac@gmail.com">mickael.quissac@gmail.com</a>
--

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans les statuts de l'association, et dans la **charte des AMAP** disponible auprès de l'association ou sur le site du réseau AMAP-IDF : <http://amapidf.org>, à savoir :

#### Engagements de l'adhérent :

Préfinancer la production

#### Engagements du boulanger :

Livrer 1 semaine sur 2 du pain frais de qualité et fabriqué à base de produits biologiques de septembre à juillet. Pas de livraison les mois de juillet et août.

Les pains sont élaborés à partir d'un mélange de farines biologiques T80 et T65 (Gilles MATIGNON à Château-Landon), elles-mêmes issues de blé cultivé en mode biologique à Combs-La-Ville.  
Etre transparent sur le coût de production et ses méthodes de travail.

Le choix des pains sera le même chaque semaine pour la durée du contrat.

---

